

Décision 21-DCC-241 du 14 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Financière CLC, Groupe Lhoro Agest et SLC par la société Trigano

Posted on: 14 décembre 2021 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Trigano

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Financière CLC
Groupe Lhoro Agest
SLC

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

Advolls
Email : fdumonteil@advolis-orfis.com
-

Lire

le texte intégral de la décision
469.76 Ko

L'agrément de mandataire
394.53 Ko

L'agrément de repreneur
192.92 Ko

La décharge du mandataire
218.29 Ko

les engagements
640.01 Ko

le communiqué de presse